Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260312-20260314-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-03-14

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 12 mars 2026

OBJET : étude de sol G1 pour le lot 19 du Hameau de Bonne Brousse

L'an deux mil vingt-six, le douze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 3 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, MAHE A, FRABOULET C, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

Absents excusés : ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
TRENY C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à FRABOULET C.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Monsieur le Maire informe que le compromis de vente du lot 19 a été signé fin février.

Toutefois, le notaire demande qu'une étude de sol G1 soit faite car le terrain est classé en zone à risques géotechniques modérés à forts selon la loi Elan de 2020 (sol argileux sensible au risque de retrait-gonflement).

Après avoir pris connaissance des devis, le Conseil Municipal retient le devis du cabinet Fondouest pour un montant de 1 635 € HT.

La dépense sera mandatée en section de fonctionnement du budget Hameau de Bonne Brousse.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TR
Côtes d'

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 13 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TR
Côtes d'Armor